

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Lyon, 10 juillet 2020

### En Rhône-Alpes, 52% des rivières sont en bon état écologique

L'agence de l'eau publie son nouveau rapport sur l'état des eaux des bassins Rhône-Méditerranée et de Corse. En Auvergne-Rhône-Alpes (sur la partie du bassin Rhône-Méditerranée), 52% des rivières sont en bon état écologique<sup>1</sup> et 81 % des nappes souterraines en bon état chimique. C'est le résultat de la mobilisation sur les territoires des collectivités et des acteurs économiques pour diminuer les pollutions, les prélèvements d'eau excessifs, les dégradations de la morphologie ou le cloisonnement des rivières. Mais il faut poursuivre les efforts car le changement climatique perturbe le fonctionnement de nos rivières, notamment leur capacité d'épuration. Il y a urgence à moins polluer, moins prélever d'eau et redonner à nos rivières leurs fonctions vitales utiles à l'homme et à la biodiversité.

#### Les progrès constatés

Dans la partie Rhône Méditerranée de la région Auvergne Rhône-Alpes, 52% des rivières sont en bon état. Les secteurs **très urbanisés ou concernés par l'agriculture intensive**, comme la moyenne vallée du Rhône, l'ouest lyonnais et le Beaujolais, ainsi que les bassins historiquement **industrialisés sont les plus touchés par les pollutions**.

Sur les dernières décennies, les progrès sont néanmoins visibles : **la quantité de pollution organique a en moyenne été divisée par 20 pour l'ammonium** au cours des 28 dernières années. Ces résultats sont à mettre à l'actif d'une politique volontariste d'amélioration des systèmes d'assainissement des eaux domestiques fortement soutenue par l'agence de l'eau et les services de l'Etat.

Les collectivités s'attaquent désormais à la réduction des pics de pollutions par temps de pluie, et notamment les rejets sans traitement au milieu naturel. Les villes investissent pour déconnecter les eaux de ruissellement des réseaux d'eaux usées et pour désimperméabiliser les sols afin de laisser l'eau s'infiltrer là où elle tombe.

**Les Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques (HAP)** issus de la combustion du bois, du fuel ou de l'essence, sont les substances les plus toxiques détectées dans les cours d'eau. Leur **concentration a été divisée par 4** au cours des dernières années, mais reste encore en moyenne 15 fois supérieures aux normes admises pour la protection de l'environnement. Les politiques de réduction de la consommation énergétique, et, plus globalement, toutes les politiques menées pour lutter contre le réchauffement climatique et améliorer la qualité de l'air ont un impact positif sur la qualité des milieux aquatiques vis-à-vis des HAP.

**La toxicité moyenne des substances pesticides a été divisée par 2** sur la période 2008-2018, pour atteindre 50 % de la norme, principalement du fait du retrait progressif du marché des substances les plus toxiques. Le glyphosate et son métabolite l'AMPA restent de loin les deux substances les plus quantifiées. Avec près de 1700 tonnes vendues dans le bassin Rhône-Méditerranée en 2018, le glyphosate figure toujours en tête des ventes.

**Les opérations collectives mobilisant les collectivités et le tissu industriel local**, avec l'aide de l'agence de l'eau, ont permis une très nette amélioration de la qualité des milieux vis-à-vis des pollutions toxiques. Parmi les réussites, en Rhône-Alpes, **le contrat Arve Pure en Haute-Savoie** a permis, en 10 ans, d'engager 31 millions d'euros de travaux portés par les entreprises et les élus du bassin versant de l'Arve, avec une

---

<sup>1</sup> Pour être en bon état écologique, un cours d'eau doit contenir une eau de bonne qualité chimique mais il faut également que les espèces animales et végétales qui y vivent soient peu perturbées par les activités humaines.

aide de 18,3 millions de l'agence. 712 entreprises ont été accompagnées pour diminuer leurs rejets de métaux, hydrocarbures, solvants, pesticides, micropolluants. Aujourd'hui, la pollution métallique de l'Arve ne dépasse plus les normes autorisées. Mais le combat continue avec un nouveau programme Arve Pure 2022 et un investissement de 7 millions d'euros d'aides de l'agence pour améliorer l'utilisation de l'eau dans un périmètre d'intervention élargi à la vallée du Giffre et à la Communauté de communes du Genevois.

Au global, cette amélioration de la qualité physicochimique a eu un effet bénéfique direct sur la faune et la flore qui peuplent nos cours d'eau. Plus de 60 % des stations de surveillance montrent un paramètre « diatomées » en bon état (algues brunes sensibles à divers types de pollution). De même, l'Indice Invertébrés Multimétrique (I2M2) nouvellement utilisé pour mesurer la qualité globale du milieu montre une évolution positive de la qualité de la faune présente au fond des cours d'eau. L'amélioration de la qualité biologique reste cependant moins spectaculaire que celle enregistrée sur les paramètres physicochimiques car elle reste tributaire de la qualité des habitats, qui s'améliore beaucoup moins vite.

### 💧 Les micropolluants : invisibles mais nocifs

Les progrès réalisés au cours des années 2000 en matière d'analyse des micropolluants ont permis de déceler de nouvelles contaminations, aussi bien dans les eaux superficielles que souterraines.

Depuis 4 ans, l'agence de l'eau suit également des polluants présents en quantité infinitésimale mais très régulièrement dans les cours d'eau : **substances pharmaceutiques** (anti-diabétiques, anti-hypertenseurs, anti-épileptiques, analgésiques tels que le paracétamol, bêtabloquants, diurétiques, anxiolitiques, anti-inflammatoires), stéroïdes, hormones, stimulants tels que caféine et nicotine, cosmétiques...

**Plus de 120 de ces substances sont présentes dans les cours d'eau** avec pour conséquences une baisse de la reproduction des poissons, batraciens ou mammifères marins et un développement des bactéries résistantes aux antibiotiques. Des études montrent que le traitement de ces substances via les stations d'épuration n'est que partiellement efficace. Par exemple, le traitement des anti-épileptiques est quasi nul.

### 💧 Des crevettes d'eau douce, sentinelles de la pollution

Pour compléter ces analyses dans l'eau, l'agence de l'eau a mis en place depuis 2018 des mesures de la bioaccumulation de certaines substances chimiques dans des petites crevettes d'eau douce, les **gammars**. Les premiers résultats mettent en évidence la présence de substances non mesurées directement dans l'eau, comme des métaux, des PCB, des dioxines ou encore des insecticides chlorés interdits d'utilisation depuis de nombreuses années (DDT, dieldrine, HCH, heptachlore). Ces substances ont des effets délétères sur les organismes aquatiques, mais sont également reconnues toxiques pour l'homme.

La découverte de ces nouvelles substances dans les milieux montre essentiellement que les milieux aquatiques sont désormais beaucoup mieux surveillés. Des progrès utiles afin d'orienter les mesures pour l'atteinte du bon état des eaux.

### 💧 Les défis à relever en Rhône-Alpes : lutter contre les prélèvements d'eau excessifs et renaturer les rivières

**44 % des rivières de Rhône-Alpes ont un régime hydrologique altéré.** Autrement dit, elles subissent des prélèvements d'eau excessifs et les sécheresses répétées de ces dernières années aggravent la situation. Les solutions existent, à commencer par les économies d'eau. En Rhône-Alpes, en 2019, l'agence de l'eau a permis d'économiser 2,8 millions de m<sup>3</sup> d'eau en soutenant les travaux de réparation de fuites d'eau dans les réseaux et la modernisation des systèmes d'irrigation agricole.

Et lorsque les économies d'eau ne suffisent pas, il est possible de substituer des prélèvements d'eau dans les rivières en été par du stockage d'eau en hiver pour revenir à l'équilibre écologique.

Une des actions phares du **plan de gestion de la ressource en eau du bassin du Lac du Bourget** est la construction de retenues d'eau sur le massif de l'Épine, afin de permettre aux agriculteurs de continuer à irriguer leurs cultures. Les réserves construites se remplissent en hiver grâce aux pluies et les agriculteurs utilisent l'eau en été, sans puiser dans la rivière. La première des 3 réserves prévues (12 000 m<sup>3</sup>) a été remplie en février 2020 et permet d'irriguer les 4 hectares de pommiers et poiriers des arboriculteurs et les

3 hectares de maraîchage, desservis par 1600 mètres de canalisations. Située sur la commune de La Motte Servolex (74), le projet porté par Grand Chambéry a reçu une aide de 510 000 euros de l'agence de l'eau. Solutions fondées sur la nature, lutter contre l'imperméabilisation et retenir l'eau dans les sols sont aussi des principes à suivre. L'agence a par exemple aidé l'an dernier en Rhône-Alpes l'achat ou la restauration de 89 hectares de zones humides.

**57 % des rivières présentent une morphologie dégradée et 48 % sont barrées par des seuils et des barrages** qui empêchent la circulation des poissons mais aussi des sédiments utiles au bon fonctionnement de la rivière. Or, une rivière qui fonctionne bien peut faire face plus facilement à la sécheresse ou aux pollutions. Il est prouvé que la restauration des rivières engendre un gain de biologique après travaux. En 2019, l'agence a aidé à restaurer 17 km de rivières et à rétablir le franchissement de 46 ouvrages.

Par exemple, à l'entrée de la commune de **Saint-Chamond (42)**, la rivière **Gier** avait complètement disparu sous les aménagements urbains, entièrement canalisée et couverte par les infrastructures routières. La Métropole de Saint-Etienne mène depuis 2014 d'importants travaux de restauration du cours de la rivière. Ces derniers mois ont vu s'achever les travaux du volet le plus ambitieux de ce projet : la découverte et la renaturation de la rivière sur près de 420 mètres linéaires. Le cours d'eau a retrouvé la lumière du jour, ainsi qu'une zone d'expansion latérale, bénéfique à la biodiversité, au fonctionnement hydraulique et la prévention des inondations.

### 💧 **Les pesticides dans les eaux souterraines : une menace pour l'alimentation en eau potable**

Si l'évolution des concentrations moyennes en nitrates dans les eaux souterraines est à la baisse, la présence des pesticides en concentration excessive reste la première cause de dégradation des nappes souterraines.

Sur le bassin Rhône-Méditerranée, sur les 36 masses d'eau en état médiocre, 30 le sont à cause de concentrations en pesticides supérieures aux normes requises pour l'alimentation en eau potable.

En 2018, et ce près de 15 ans après leur interdiction, **les triazines (herbicides) et leurs produits de dégradation sont encore régulièrement détectés dans les eaux souterraines** à des concentrations supérieures aux normes. Le renouvellement des eaux souterraines étant un processus long, ces substances vont encore dégrader la ressource durant de nombreuses années. Seules les zones montagneuses (Jura, Alpes, Massif Central), exemptes d'agriculture intensive, sont peu impactées par ce type de contamination.

### **ZOOM sur l'état écologique du Rhône, en progrès mais reste moyen**

Le fleuve a regagné en qualité : plus aucun secteur n'est classé en état médiocre ou mauvais. La pollution domestique y a été divisée par 5 en 20 ans grâce à la mise aux normes des stations d'épuration. Les rejets industriels sont également beaucoup mieux traités et la contamination par les PCB est sous surveillance.

Mais les micropolluants augmentent au fil du Rhône. A sa sortie du lac Léman, le fleuve présente déjà des concentrations très élevées en HAP, inhérentes aux émissions des grandes agglomérations (Genève). Les concentrations élevées en métaux proviennent d'une part du fond géochimique naturel, mais également des apports issus de l'activité économique du bassin versant. Le nombre et de la concentration des PCB augmentent à la sortie de l'usine de traitement de Saint-Vulbas (amont Jons), ainsi que ceux des métaux avec notamment les apports de la Bourbre.

La quantité de micropolluants augmente encore significativement dans le Rhône à l'aval de Lyon (station de Chasse sur Rhône). Les micropolluants organiques identifiés portent la signature de l'activité industrielle du « couloir de la chimie ». Le nombre de substances pharmaceutiques augmente également logiquement à l'aval de la métropole lyonnaise (1,4 million d'habitants). L'augmentation du nombre de pesticides est quant à elle due aux apports de la Saône, dont le bassin versant est majoritairement agricole.

Suivant les substances, la contamination du fleuve reste moyenne à très élevée à l'aval de l'Isère (station de Beauchastel). De nouveaux micropolluants proviennent de la plateforme industrielle des Roches, située 60 km à l'amont, et également de la plateforme de Pont de Claix, située sur le Drac, où les polluants ont transité jusqu'au Rhône par l'Isère.

La Durance, dont la majeure partie du débit est dérivée sur l'étang de Berre, n'apporte pas de nouveaux polluants au Rhône (station d'Aramon). Au contraire, on note une diminution du nombre de micropolluants, due au phénomène de dilution par les eaux peu polluées de l'Ardèche et de la Cèze.

A l'aval du fleuve à Arles, un dispositif spécifique de suivi des apports de polluants à la Méditerranée a été mis en place. Des mesures y sont faites tous les 15 jours en routine (tous les mois sur les autres stations du Rhône), et à chaque épisode de crue, sur l'eau et les matières en suspension. Ce dispositif permet d'obtenir une estimation beaucoup plus fine du nombre et de la quantité de polluants apportés par le Rhône à la Méditerranée.

Dans le bassin Rhône Méditerranée, 269 captages sont prioritaires pour l'alimentation en eau potable mais dégradés par les pollutions agricoles. 202 plans d'actions sur ces captages dégradés sont désormais engagés dans le bassin Rhône-Méditerranée dont 52 en Rhône-Alpes.

Mais pour améliorer la qualité de la ressource en eau, s'il est essentiel de travailler avec les agriculteurs pour réduire l'usage des pesticides et des engrais, il faut aussi travailler avec les acteurs de la transformation des produits agricoles pour créer une **chaîne vertueuse au niveau de toute la filière**.

En Isère, un industriel de la meunerie, soutenu par l'agence de l'eau, va dans ce sens en créant le label « éc'eau-responsable » et des contrats d'approvisionnement avec les agriculteurs, basés sur un prix garanti. En contrepartie, l'agriculteur s'engage sur un cahier des charges exigeant d'un point de vue environnemental et protecteur pour la ressource en eau (pas de glyphosate, pas de désherbage chimique, fertilisation pilotée, etc).

### 🔴 **Nouveauté : l'appli « qualité rivière » intègre les données baignades**

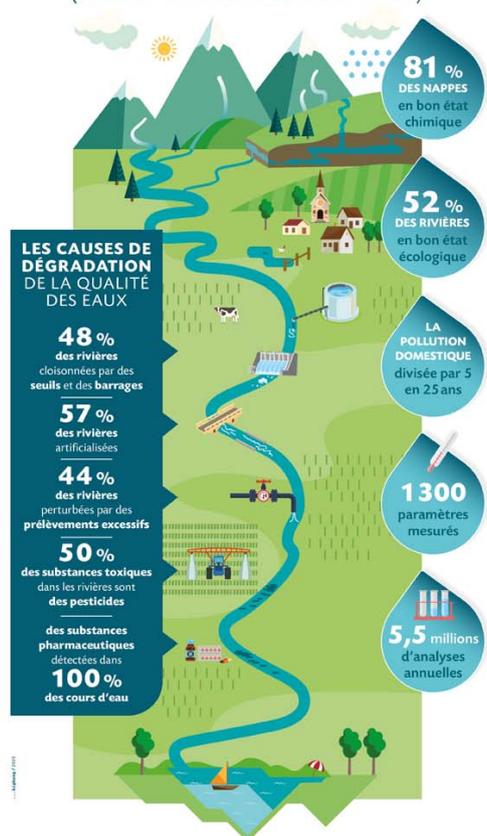
En complément de l'état de santé écologique des cours d'eau et des poissons qui peuplent les rivières, l'appli « **qualité rivière** » lancée en 2013 par l'agence intègre depuis l'été 2019 les données de qualité bactériologique des eaux de baignade issues du ministère de la Santé. Une réponse plus complète aux attentes du grand public, qui fait de cette appli une source de données précieuse notamment en période estivale. A télécharger gratuitement sur smartphones.



**A propos de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse - [www.eaurmc.fr](http://www.eaurmc.fr) | [www.sauvonsleau.fr](http://www.sauvonsleau.fr)**

L'agence de l'eau est un établissement public de l'Etat sous tutelle du ministère de l'environnement, qui a pour mission la reconquête du bon état de l'eau et des milieux aquatiques. En application du principe pollueur-payeur, elle perçoit des redevances fiscales payées par tous les usagers : ménages, collectivités, industriels, agriculteurs, en fonction des volumes qu'ils prélèvent et de la pollution qu'ils rejettent. L'argent ainsi collecté est réinvesti auprès des collectivités, industriels, agriculteurs et associations qui agissent pour améliorer la qualité de l'eau et des milieux : améliorer les systèmes d'assainissement, réduire la pollution par les substances toxiques, économiser et partager l'eau, reconquérir la qualité des eaux des captages dégradés par les pollutions diffuses (pesticides et nitrates), préserver les ressources stratégiques pour l'eau potable, restaurer le fonctionnement naturel des rivières, des milieux marins et des zones humides dégradées ou menacées ... L'agence de l'eau agit dans le cadre d'un programme d'intervention 2019-2024 qui fixe les grandes priorités d'action pour 6 ans. L'agence dispose d'une capacité d'aide annuelle d'environ 440 M€ et emploie 340 personnes.

## L'ÉTAT DES EAUX EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES EN 2020 (BASSIN RHÔNE-MÉDITERRANÉE)



**STOP AUX IDÉES FAUSSES !**  
« L'EAU N'EST PAS PLUS POLLUÉE QU'HIER,  
ELLE EST SURTOUT BEAUCOUP MIEUX SURVEILLÉE. »



**SAUVONS!  
L'EAU!**

### CONTACTS PRESSE

Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse • Nancy Yana • 04 72 71 28 60 • [nancy.yana@eaurmc.fr](mailto:nancy.yana@eaurmc.fr)

Agence Plus2sens • Laurence Nicolas • 06 64 50 59 50 • [laurence@plus2sens.com](mailto:laurence@plus2sens.com)

Stéphanie Bonnamour • 06 60 58 45 45 • [stephanie@plus2sens.com](mailto:stephanie@plus2sens.com)